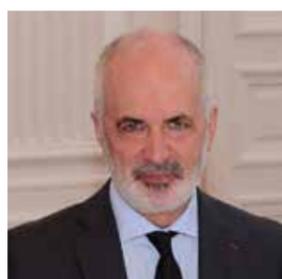




L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 44 centres de recherches archéologiques et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

DOMINIQUE GARCIA président de l'Inrap



L'APRÈS PANDÉMIE : CONSTATS ET ENJEUX

Cette *Lettre* paraît au moment où il est encore difficile de mesurer les conséquences exactes de la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons. Qui plus est, l'archéologue ou l'historien, plus habilité à évoquer le passé que le futur, sait que même si l'histoire ne se répète pas, les sociétés les plus résilientes sont celles qui ont su concilier respect du passé et exigence envers l'avenir. De fait, c'est solide et organisé, fort de la politique menée ces dernières années, que l'Inrap a affronté les semaines passées et se prépare aux enjeux à venir avec détermination et confiance.

Dès le début de la pandémie, l'Institut a été extrêmement attentif à préserver la santé de ses archéologues et à contribuer à limiter la propagation du virus. Rapidement, nous avons sécurisé les sites archéologiques dont nous avons la charge pour éviter tous types de déprédation. La période de confinement a été mise à profit pour rédiger des rapports (plusieurs centaines ont été achevés et rendus aux Drac), traiter des données recueillies sur le terrain et étudier des vestiges mobiliers. Un travail important qui permet aujourd'hui de ne pas engendrer de retard supplémentaire dans l'instruction des dossiers et qui souligne la diversité d'une opération archéologique dont la fouille est souvent seule perçue.

Confinés, face à leurs écrans, nos concitoyens – petits et grands – ont été submergés d'images, de textes et de sons... tous étaient à la recherche d'une occupation, d'une information ou d'une documentation. Face à ce déferlement digital, l'Inrap a volontairement maintenu son cap,

celui d'un établissement scientifique et culturel original qui, en sus des activités opérationnelles, est en charge de missions pédagogiques et patrimoniales. Solidement structuré et administré, notre site internet ne s'est pas mué en « vitrine » ou en forum, mais il est demeuré une plate-forme scientifique, culturelle et technique qui fournit à tous des ressources certifiées.

Enfants et parents ou enseignants et chercheurs ne s'y sont pas trompés qui, privés de centres de documentation, sont venus nombreux y puiser images, vidéos, frises chronologiques mais aussi revues, livres et rapports de fouille. Soyons francs : pas plus qu'un autre site internet, inrap.fr ne peut se substituer à une pédagogie en présentiel ou à un travail en laboratoire et en bibliothèque ; mais il a contribué à une continuité dans l'apprentissage et l'éducation, à l'accès aux ressources de notre patrimoine ou à l'analyse scientifique de la documentation.

En lien avec les services de l'État, les décideurs et les aménageurs, les fouilles ont repris progressivement dès la mi-mai selon un protocole très strict. Sur le terrain, le retard pris est réel mais les équipes de nos directions régionales sont aguerries et mobilisées. Comme Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme national Action cœur de ville, nous le confie en 4^e de cette *Lettre* : « L'investissement public local sera un des moteurs de la relance économique pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics, très réparties sur l'ensemble de notre territoire. Le patrimoine n'est pas une charge mais un atout sur lequel on pourra s'appuyer ». Un constat partagé en responsabilité par l'Inrap qui, par son organisation et son expertise, saura faire face à cet enjeu économique et sociétal.

page 2

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CYRIL MARCIGNY, directeur adjoint scientifique et technique, Inrap

EMMANUEL GHESQUIERE, responsable de recherches archéologiques, Inrap

page 3

PARTENAIRES

3 QUESTIONS À...
JEAN-CHARLES CAPELLI, directeur général du groupe CAPELLI

page 4

POINT DE VUE

ROLLON MOUCHEL-BLAISOT préfet, directeur du programme national Action cœur de ville, agence nationale de la cohésion des territoires

REDÉMARRAGE D'UN CHANTIER EN NORMANDIE

À Ouistreham (Calvados), une opération de fouille préventive est menée par l'Inrap en amont des travaux de lotissement « du Planître » conduits par le groupe Edifides. Cyril Marcigny, directeur adjoint scientifique et technique, et Emmanuel Ghesquière, responsable de recherches archéologiques, reviennent sur la fermeture du chantier, l'organisation du travail pendant la période de confinement et la reprise de l'activité.

La lettre : Comment s'est effectuée la fermeture du chantier de Ouistreham ?

Emmanuel Ghesquière :



C'est un site étendu qui a connu plusieurs phases d'occupation : Préhistoire, Néolithique, âge du Bronze et Protohistoire plus récente. Le chantier était à mi-parcours quand nous avons dû l'arrêter. Plusieurs structures avaient été identifiées et quelques squelettes dégagés.

Je commençais à m'occuper du phasage précis de ces structures lorsqu'il a fallu tout arrêter d'un coup.

J'ai eu une matinée pour vérifier l'état sanitaire des structures, bâcher ce qui était encore en cours de fouille, sortir le matériel des bungalows, pour le rapporter dans notre centre de recherche archéologique, mettre à l'abri le mobilier fragile ainsi que toute la documentation écrite et organiser le télétravail des agents sous ma responsabilité. Puis pendant cette période de confinement, je me suis attaché à rédiger toutes les parties génériques du rapport de fouille et à étudier le mobilier céramique et lithique de la partie néolithique du site qui avait été complètement fouillée.

La lettre : Quelles mesures avez-vous prises pour la phase de confinement ?

Cyril Marcigny :



La date d'interruption est tombée le lundi 16 mars mais nous nous y préparions déjà. J'ai été informé par notre directeur interrégional, Claude Le Potier. Son assistant opérationnel, Benoît Couvert, et moi, avons immédiatement contacté et prévenu tous les responsables de chantier. Ici, à Ouistreham, nous avons commencé avec Emmanuel à mettre en place le travail de postfouille. La moitié de l'équipe a été mise en télétravail, principalement pour faire du dessin et mettre au propre les archives de fouille. Emmanuel a pu mener son étude de l'outillage de pierre, tout en venant régulièrement contrôler le chantier. Tous les quinze jours, muni d'une autorisation du directeur interrégional, il s'est rendu sur le site pour vérifier que les structures fragiles n'avaient été ni pillées, ni détruites. Nous avons eu le temps de démonter une tombe, mais pas les autres. Elles ont été correctement bâchées et d'après ce que nous avons pu voir, elles n'ont pas souffert pendant le confinement. Ce contrôle continu a été effectué sur tous les sites de Normandie.

La lettre : Comment les aménageurs ont-ils vécu cette situation ?

C. M. : J'étais en relation chaque semaine avec l'ensemble des aménageurs de la région de Normandie. Dans la plaine de Caen, les aménageurs avec lesquels nous avons l'habitude de travailler programment toujours leurs chantiers de façon à prévoir une petite latitude et nous entretenons des relations de confiance, tissées au fil des chantiers réalisés. À Ouistreham, c'est Edifides qui réalise les aménagements et nous collaborons depuis trente ans ! Comme nous, les aménageurs et leurs équipes ont été confinés et ils comprennent la situation. Nous n'étions pas les seuls dans la boucle. Il y a aussi la Drac dont le SRA n'a pas pu intervenir non plus pour le suivi scientifique et technique du chantier. Or, sans contrôle scientifique et technique, nous ne pouvons pas travailler. Pour la plus grande partie des aménagements, nous avons réussi à proposer un planning suffisamment large pour pouvoir assurer le déconfinement et la mise en sécurité des chantiers. Pour la suite des opérations, il faudra autant que possible limiter les co-activités. Pour l'instant, les fins de chantiers ne se chevauchent pas mais nous aurons certainement à anticiper au mieux ce type de situation en concertation avec nos partenaires, dans les prochains mois.

La lettre : Quand et dans quelles conditions avez-vous rouvert le chantier de Ouistreham ?

E. G. : Nous commençons à être un peu serrés concernant le délai et le recouvrement et avons essayé de répondre le plus rapidement possible à la forte demande de reprise du chantier formulée par l'aménageur.

Nous avons donc réussi à rouvrir le chantier la semaine du 11 mai. Notre petite équipe s'est organisée sur le terrain, dont l'emprise de 2 hectares nous permet de disposer d'un espace suffisant pour respecter les conditions de travail qu'impose la situation sanitaire. Nous nous organisons également au mieux concernant l'utilisation des équipements collectifs.

Nous avons été équipés des moyens de prévention et de sécurité nécessaires (masques individuels, lunettes, lingettes nettoyantes, gel hydro-alcoolique, procédures de travail mises en place...) afin de nous protéger contre tout risque de contamination, ce qui nous a permis de reprendre le chantier dans de bonnes conditions sanitaires.

Le fait d'avoir installé avant le confinement un triple Algeco d'une taille de 10 m sur 7 nous permet aujourd'hui de travailler, déjeuner et prendre nos pauses en respectant les gestes barrières. Nous nous étions adaptés au confinement, mais avions hâte de reprendre la fouille !

ARCHÉOLOGUES ET AMÉNAGEURS ENSEMBLE POUR LA REPRISSE DE L'ACTIVITÉ

Conformément aux instructions des pouvoirs publics, l'Inrap a interrompu, à l'instar des autres opérateurs d'archéologie préventive, ses chantiers à compter du 17 mars 2020. Ce sont ainsi, 130 diagnostics et fouilles qui ont été mis à l'arrêt. Depuis cette date, l'Institut s'est mobilisé pour relancer les opérations d'archéologie préventive dans le respect des conditions sanitaires et de sécurité, en lien avec ses partenaires économiques. Dans le même temps, pendant la période de confinement, l'Inrap a continué à développer ses missions de recherche et de diffusion de la connaissance auprès du plus large public.



À Allonnes (Maine-et-Loire), les archéologues de l'Inrap ont découvert une importante agglomération gauloise des III^e-I^{er} siècles avant notre ère, et son sanctuaire, une découverte exceptionnelle à l'échelle de l'Europe celtique.

Dès le 17 mars, les équipes et les opérations archéologiques ont été mises en sécurité et les huit semaines qui ont suivi ont été consacrées en priorité à anticiper le retour sur le terrain (article ci-contre). Au niveau national, l'Institut a souhaité maintenir un lien étroit avec les organisations et fédérations représentatives des différents aménageurs. Au niveau de ses directions territoriales, directeurs et directeurs adjoints scientifiques et techniques ont également maintenu un contact de proximité avec les aménageurs et les services régionaux d'archéologie, pour analyser chaque situation et définir les calendriers de redémarrage.

Parallèlement, l'Institut a contribué, sous l'égide du ministère de la Culture, à la rédaction du document *Aide à la reprise des opérations d'archéologie préventive*, applicable à l'ensemble des opérateurs publics et privés. Celui-ci définit notamment des règles et des mesures de prévention pour la conduite des opérations en contexte Covid-19 reprenant largement celles déjà appliquées par nombre d'aménageurs, à travers le guide établi par l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP). En s'appuyant sur ce document, l'Inrap a élaboré son propre dispositif de reprise qui prévoit un ensemble complet de mesures de prévention, en fonction des contextes de travail et des activités. S'agissant spécifiquement de la reprise des opérations archéologiques sur le terrain, l'Inrap s'appuie sur un double principe de progressivité (petites équipes) et de proximité (déplacements limités sur le territoire).

Une poursuite des opérations archéologiques pendant le confinement

Pendant ces deux mois d'interruption des chantiers, l'établissement a recentré ses activités sur d'autres étapes des opérations archéologiques. Les archéologues ont ainsi pu finaliser plus de 200 rapports de diagnostics et de fouilles, poursuivre de nombreux travaux de recherche et de traitement de données (systèmes d'information géographique, DAO, photogrammétrie...) et se consacrer à la phase d'étude (post fouille) des vestiges mis au jour.

Un développement de la présence numérique de l'Institut

Dès le début du confinement, l'Inrap a ouvert en accès libre l'intégralité de son fonds documentaire et scientifique au public, notamment aux étudiants, doctorants et chercheurs, pour leur permettre de poursuivre leurs recherches à distance. Parallèlement, l'Institut a proposé, avec succès, de nouveaux outils de partage et de diffusion culturelle permettant une valorisation des opérations d'archéologie préventive en mode numérique. Ainsi, dans le cadre de l'opération #culturechezvous pilotée par le ministère de la Culture, l'Inrap a mis à disposition sur son site et celui du ministère une large sélection de ressources scientifiques, pédagogiques et culturelles à destination notamment des familles, des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Avec la mise en place d'une lettre d'information hebdomadaire #Inrapchezvous et de partenariats noués avec de grands établissements culturels et scientifiques (RMN-Grand palais, Cité des sciences et de l'industrie, MNHN...), l'Inrap a continué à développer largement sa présence dans le paysage numérique. Ces ressources ont touché de nouveaux publics et la fréquentation du site inrap.fr a doublé au cours de ces huit semaines. Et si les coproductions qui étaient au cœur de l'actualité culturelle, comme la web-série *Pompéi, sur les traces des Romains* ou le documentaire *Sauver Notre-Dame*, ont battu des records d'audience, le public a continué de plébisciter les actualités sur le cœur des missions de l'Institut : les découvertes, les études sur le mobilier, la mise en valeur du patrimoine de l'archéologie préventive (galerie muséale de l'Inrap) ou encore les entretiens d'archéologues...

Les semaines qui viennent devraient renforcer cette visibilité de l'archéologie en ligne, notamment avec les Journées européennes de l'archéologie qui cette année, compte tenu de la situation sanitaire, ouvrent la possibilité avec l'opération #Archeorama de créer des événements numériques, de valoriser des ressources en ligne, et de mentionner les manifestations en présentiel maintenues, permettant ainsi à chacun de découvrir l'archéologie sous un nouveau jour les 19, 20 et 21 juin prochains.



3 QUESTIONS À

JEAN-CHARLES CAPELLI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE CAPELLI



1.....
« Que représente pour vous l'archéologie préventive ?

Trop souvent, les promoteurs immobiliers ont une image d'acteurs économiques négligeant l'histoire des territoires. Pour construire, nous ferions n'importe quoi. Ce n'est ni le cas ni l'histoire du groupe CAPELLI. Notre groupe, familial, créé par nos parents, il y a maintenant près de 45 ans, était à l'origine un acteur du lotissement. Il a donc fallu très tôt tenir compte dans l'élaboration de nos projets, de ce qui ne dénaturait pas le village devenant ville, le territoire.

L'archéologie préventive, dont l'Inrap est l'opérateur public en France, fait partie de ces actions indispensables au développement des territoires dans le respect de leur histoire.

Je suis moi-même passionné par les paysages. La nécessité de préserver ces vues, qui engendrent du plaisir, qui deviennent visions, ensuite traduites par des écrivains, par des auteurs, par des peintres, est une obligation. Ce que nos générations peuvent encore voir, il faut que les générations suivantes puissent le voir aussi.

Comprendre que plusieurs siècles avant nous, là où nous allons choisir de nous installer, de fonder un foyer, il se passait déjà des choses, qu'une vie était présente, implique, en effet, de faire appel à l'archéologie préventive. Alors, il convient de reconnaître que si chacun de nos projets immobiliers nécessitait un travail de recherche et de prévention archéologique, nous serions en difficulté pour produire nos programmes. Mais, sur des territoires chargés d'histoire, que parfois les habitants d'aujourd'hui ignorent, il importe d'être très respectueux de cette connaissance et de cette redécouverte.

Il faut savoir qu'il nous arrive de plus en plus fréquemment d'intégrer des restes et des vestiges archéologiques dans les programmes à construire. Bâti autour d'un élément existant (puits, tourelle, enceinte...) devient une demande des collectivités. Et cela implique des efforts en matière de créativité de la part de nos architectes, de nos responsables de programmes...

Ces innovations, cette nécessaire recherche, permettent ensuite de bénéficier à d'autres projets, formellement plus simples à réaliser. Enfin, il convient de reconnaître que la volonté publique, illustrée par l'Inrap, doit pouvoir réguler et ne pas laisser se mettre en place une logique « sauvage ». Or, outre cet organisme, l'existence de textes législatifs et d'acteurs culturels et/ou administratifs (Drac, Préfecture...), l'organisation institutionnelle actuelle est nécessaire. À mes yeux, il faut allier souplesse permettant la construction et conservation permettant la préservation.

2.....
« Quelle collaboration opérationnelle avec l'Inrap ?

L'anticipation est essentielle. Pour les localités présentant un fort héritage historique, et donc un sous-sol potentiellement riche en découvertes archéologiques, nous interrogeons systématiquement l'Inrap très en amont. Sur plusieurs de nos opérations, sur l'ensemble du territoire français, le rôle de conseil de l'Inrap a été essentiel, que ce soit en termes d'exploitation du site ou de modes opératoires à employer pour conjuguer préservation du patrimoine et efficacité opérationnelle dans le bon déroulé de nos programmes.

« L'archéologie préventive fait partie de ces actions indispensables au développement des territoires dans le respect de leur histoire »

3.....
« Pourquoi avoir décidé d'être mécène de l'Inrap ?

Plus que mécène, notre volonté est d'être partenaire. Si nous avons choisi d'accompagner l'Inrap sur certaines de ses opérations, par exemple les Journées européennes de l'archéologie, c'est en raison du sérieux dont fait preuve l'Inrap dans sa façon de travailler. Nous avons, en France, la chance de disposer d'outils publics performants (on le voit dans bien d'autres domaines que celui de la culture, en cette période particulièrement difficile). L'important, pour un acteur privé comme le groupe CAPELLI Immobilier, est de se faire accompagner, lorsque cela est nécessaire, par une expertise incontestable. Celle de l'Inrap l'est, y compris au niveau international. Le groupe CAPELLI étant présent également en Suisse, au Luxembourg ou encore aux États-Unis, je peux vous garantir que disposer de tels outils est une force pour le développement économique respectueux de l'histoire de notre pays, que beaucoup de mes confrères étrangers nous envie. Je souhaite toutefois préciser que la façon dont l'Inrap est pilotée y est pour beaucoup. L'acteur public qu'il est n'est jamais un « empêqueur » mais bien au contraire un « facilitateur », certes dans son cœur de métier mais aussi dans le domaine administratif, lorsqu'il s'agit de convaincre les Drac ou d'autres institutions. Cette sensibilité à la facilitation et au développement des projets plutôt qu'à leur blocage est pour nous très positive et simplificatrice. C'est pourquoi, dès que l'on peut accompagner l'Inrap pour promouvoir ses actions de valorisation de l'archéologie préventive, nous nous trouvons à leurs côtés. Mais j'insiste, plus que de mécénat, il s'agit à mes yeux d'un partenariat.

DES OUTILS POUR LES AMÉNAGEURS



Afin d'accompagner au mieux les aménageurs dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, l'Inrap a conçu un *Guide pratique de l'aménageur*. Celui-ci permet de répondre aux nombreuses questions que peuvent se poser les aménageurs sur le plan juridique et administratif et présente les différentes étapes de la chaîne de l'archéologie préventive.

Sur amenageurs.inrap.fr, un espace dédié aux aménageurs vient compléter ce guide. Composé de quatre rubriques déclinées en questions/réponses, il propose un ensemble d'outils et de ressources pour aider les aménageurs à comprendre pas à pas toutes les phases du diagnostic et de la fouille et simplifier leurs démarches.

Pour plus d'informations
amenageurs.inrap.fr
amenageurs@inrap.fr



L'hommage

de Dominique Garcia,
président de l'Inrap

à **Marc Piétri,**
président directeur général
du groupe Constructa

« Marc Pietri, président directeur général du groupe Constructa, est décédé le 28 février dernier.

Il redessina le profil de villes du monde entier tout en respectant leur patrimoine et en permettant de leur donner des racines. Entrepreneur, méditerranéen passionné et passionnant, humain... Tels sont les traits de caractère que j'ai pu découvrir et apprécier tout au long des relations partenariales qui nous ont liés à cet homme et son entreprise et, nous ont permis d'avancer ensemble dans la construction de projets communs autour de l'archéologie préventive. »



© Inrap

ROLLON MOUCHEL-BLAISOT

PRÉFET, DIRECTEUR DU PROGRAMME NATIONAL ACTION CŒUR DE VILLE, AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

LES PATRIMOINES DES CŒURS DE VILLE, POUR RÉUSSIR LA RELANCE

Rollon Mouchel-Blaisot dirige depuis 2018 le programme national « Action cœur de ville » au ministère de la cohésion des territoires visant à soutenir le développement de 222 villes « moyennes » et à redynamiser leur centre-ville (logements, commerces, mobilités, services, cadre de vie et patrimoine, transition écologique...). Il est également chargé du pilotage interministériel des opérations de revitalisation de territoire (ORT) qui donne aux collectivités des nouveaux outils opérationnels et fiscaux pour consolider leurs fonctions de centralité (urbanisme commercial, rénovation logements, aménagement urbain, etc.).

Depuis 2018, le programme national Action cœur de ville mobilise 5 milliards d'euros sur cinq ans pour redonner dynamisme et attractivité aux 222 villes de métropole et d'outre-mer sélectionnées en raison de leur fonction irremplaçable de centralité. Ces villes, de 8 000 à 134 000 habitants, plébiscitées par nos compatriotes car à taille humaine, contribuent à la cohésion sociale et territoriale du pays. Elles regorgent d'un patrimoine remarquable propre à chacune, constituant une identité singulière, comme le centre historique médiéval de la ville de Montluçon, le cœur de ville d'Arles avec ses richesses architecturales romaines ou encore les anciens fleurons industriels de la ville de Redon que l'on peut encore observer aujourd'hui.

Action cœur de ville vient accélérer les actions de valorisation du patrimoine existantes en proposant à ces communes des outils, de l'ingénierie et des soutiens adaptés à leurs projets. Le programme s'inscrit dans des stratégies de requalification urbaine et de développement économique des espaces qui tendent à devenir des lieux vivants, créatifs et inclusifs où le patrimoine a toute sa place. Deux tiers des villes du programme ont des secteurs protégés et plus de 750 actions locales ont été recensées au titre du patrimoine : reconversion de friches industrielles, restauration de bâtiments classés, valorisations paysagères de berges, réhabilitation d'anciens bâtiments publics, etc.

Bien plus qu'un atout identitaire, le patrimoine est moteur de développement et contribue à inscrire l'attractivité de ces territoires dans une certaine durabilité.

Action cœur de ville a fait du patrimoine un axe prioritaire

Le patrimoine est de fait le cadre général d'Action cœur de ville car la revitalisation d'un centre-ville est par essence un acte de mise en valeur de l'existant, de « re-patrimonialisation » ; c'est aussi une action transversale à toutes les questions de l'aménagement urbain. Le patrimoine vient irriguer l'ensemble des axes du programme : mise en valeur des métiers de l'art, de l'artisanat et du commerce local, conservation des ouvrages d'intérêt historique ou architectural, restructuration des entrées de centre-ville, etc.

La dimension patrimoniale intervient sous plusieurs formes dans un projet Action cœur de ville : sous la forme de restauration lorsque la commune procède à une intervention sur un édifice par l'amélioration d'un bâtiment, comme par exemple l'ancienne école primaire Sainte-Paule à Sens avec le projet d'y installer des activités artisanales et artistiques, un espace de coworking et des salles pour les associations ; cela peut être aussi la reconversion de friches qui retrouvent une nouvelle utilisation comme le site des Tanneurs à Saint-Avold qui accueillera des logements sociaux.

Le patrimoine irrigue la réflexion de tout projet d'aménagement en centre-ville en questionnant la valorisation de l'histoire et de l'identité du quartier et, à plus grande échelle, de la ville. Dès lors qu'un projet Action cœur de ville est lancé, la phase diagnostic archéologique devient indispensable pour certains sites. Pensons notamment aux travaux sur les bâtiments classés aux monuments historiques : le Colisée à Moulins, l'hôpital Saint-Gabriel à Autun, le Palais de Via Tour à Cahors ou encore le Couvent des Augustins à Bourges ou l'aménagement urbain de Saint-Quentin. La mise en valeur des richesses archéologiques en les rendant visibles, comme sous la place de l'Hôtel de ville de Narbonne, fait le lien entre le passé, le présent et l'avenir.

Patrimoine et relance

La pandémie que nous subissons a des conséquences économiques et sociales dramatiques dans nos territoires. Aussi, au moment où notre pays doit relever de nombreux défis, ces villes ont des centaines de projets validés et soutenus par l'État et les partenaires financiers. Il y a urgence à ce qu'ils puissent démarrer et, s'il y a des enjeux archéologiques, qu'ils puissent être traités le plus en amont possible. Une collaboration confiante entre les responsables locaux et les acteurs du patrimoine permettra de trouver, à chaque fois, la meilleure solution. L'investissement public local sera un des moteurs de la relance économique pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics, réparties sur l'ensemble de notre territoire. Le patrimoine n'est pas une charge mais un atout sur lequel on pourra s'appuyer. À cet égard, archéologues et acteurs de l'aménagement devront travailler ensemble sur la relance de la production urbaine, en inventant des formes intelligentes de collaboration entre les parties prenantes conjuguant réactivité, vision et durabilité. L'archéologie, qui donne du sens à nos destinées et à l'histoire de nos territoires, a une formidable carte à jouer en prenant part activement à la revitalisation de nos cœurs de ville, cœurs de vie, dans une société que nous souhaitons plus inclusive et respectueuse de nos identités plurielles.

ACTUALITÉS

#Archeorama : de nouveaux contours pour la 11^e édition des Journées européennes de l'archéologie

Compte tenu du contexte sanitaire, la 11^e édition des Journées européennes de l'archéologie (JEA) ne se déroulera pas sous sa forme traditionnelle. Mais pour néanmoins fêter l'archéologie avec tous les publics, l'Inrap lance, sous l'égide du ministère de la Culture, l'événement #Archeorama.

Afin de permettre à tous les acteurs, quelle que soit la situation sanitaire sur leur territoire, de contribuer à la grande fête annuelle de l'archéologie et de découvrir celle-ci sous un nouveau jour au plus près de chez soi, #Archeorama ouvre la possibilité de créer des événements numériques, de valoriser des ressources en ligne, et de signaler les événements en présentiel maintenus.

Ainsi, du 19 au 21 juin, le public pourra découvrir des sites archéologiques via des visites virtuelles ou des reconstitutions en 3D, rencontrer des archéologues en live sur facebook, suivre le quotidien de chercheurs sur twitter, visionner des podcast, des films, des expositions virtuelles... et pour certains territoires où le contexte sanitaire le permettra, découvrir des collections archéologiques dans des musées, un site ou un monument archéologique. La journée du vendredi sera dédiée aux scolaires et jeunes publics : des ressources pédagogiques et ludiques leur sont destinées.



Ils soutiennent les JEA et #Archeorama



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Contact

Eddie Aït
Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat
121 rue d'Alésia
75014 Paris
01 40 08 81 02
06 78 78 92 09
eddie.ait@inrap.fr

Pour tout renseignement :
communication-institutionnelle@inrap.fr

Abonnez-vous à la newsletter de l'Inrap sur [inrap.fr](https://www.inrap.fr)

Suivez-nous sur



Directeur de publication
Dominique Garcia
Comité éditorial et coordination
Laure Bromberger,
Jean Demerliac,
Bénédicte Hénon-Raoul
Conception graphique
A.Welde
voiture14.com
Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement par l'imprimerie
Art et Caractère
© Inrap, juin 2020
ISSN 2429-9812

121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. 01 40 08 80 00